



Des études montrent le caractère fréquent, parfois grave, souvent évitable des événements indésirables associés aux soins (EIAS) (Enquêtes nationales sur les événements indésirables associés aux soins (ENEIS)). Analysés selon des méthodes validées, ces événements reposent souvent sur des causes multifactorielles, causes apparentes immédiates mais aussi causes plus profondes en termes organisationnels, techniques et humains.

La sécurité des soins abordée de façon globale et systémique est un des thèmes de la loi hôpital patient santé territoire (HPST 2009). Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) de 2015 encourage le développement et la mise en œuvre d'outils de gestion des risques adaptés aux différentes activités de soins, dont la visite de risque déjà utilisée par certaines équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) et structures régionales d'appui (CPias).

**Cette méthode nécessitait d'être développée au travers d'un guide méthodologique pour aider les équipes d'hygiène et les professionnels des unités de soins à mettre en œuvre ce type de démarche.**

**Dans les établissements de santé, elle constitue une méthode de repérage et d'évaluation des risques latents et répond à plusieurs enjeux :**

**→ Pour les structures et unités de soins**

- Développer une démarche d'évaluation des risques via une analyse des pratiques et de l'organisation permettant **l'engagement effectif des professionnels**.
- Renforcer la **communication** interprofessionnelle.
- Sensibiliser, impliquer les professionnels dans la **démarche qualité-sécurité des soins et améliorer la culture de sécurité**.
- Répondre aux exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS) quant à la procédure de **certification** des établissements en matière de gestion du risque infectieux (critère 8g : maîtrise du risque infectieux) et à la démarche de gestion des risques (critère 8d : évaluation des risques *a priori*). Ceci en alimentant le compte qualité de l'établissement et en répondant aux éléments d'investigation obligatoires.

**→ Pour les experts du risque infectieux et les gestionnaires de risques**

- Répondre aux objectifs du programme national pour la sécurité des patients (**PNSP** : axes 1 et 3).
- Répondre aux objectifs du **PROPIAS** : Axes 1, 2 et 3.
- Évaluer périodiquement le dispositif de maîtrise du risque.
- **Identifier les risques** pour permettre leur caractérisation (criticité, niveau de maîtrise) et leur hiérarchisation à l'aide d'un outil adapté.
- Identifier les pistes d'amélioration et concevoir un **plan d'actions adapté** aux besoins du secteur d'activité ou de l'activité.
- Favoriser une communication avec les professionnels **en mettant l'accent sur les problématiques en lien avec le risque infectieux**. La pédagogie développée représente un enjeu important à l'intention des professionnels et des patients rencontrés.

*Cette démarche concerne les équipes opérationnelles d'hygiène, l'équipe des gestion des risques associés aux soins et les soignants sans oublier les patients.*

## Les différentes étapes de la visite de risque

